Envoyé en préfecture le 27/11/2025

Recu en préfecture le 27/11/2025

Publié le



Département du Bas-Rhin - Arrondissement de Strasbourg-Ville

COMMUNE DE MUNDOLSHEIM

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 novembre 2025

Nombre de conseillers élus : 27

Nombre de conseillers en fonction : 27

Nombre de conseillers présents : 22

Nombre de procurations : 5

Date d'affichage de la convocation: 18.11.2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-quatre du mois de novembre à vingt heures zéro minute, le Conseil Municipal de la commune de Mundolsheim était assemblé en séance ordinaire à la mairie de Mundolsheim, après convocation légale envoyée le dix-huit novembre deux mil vingt-cinq, sous la présidence de Madame Béatrice BULOU, Maire.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Annick MARTZ-KOERNER - Nicolas SCHMITT - Cathie PETRI - Gérard CONRAD - Doria BOUDJI - Serge KURT - Nathalie MAUVIEUX - Armand RUPP - Laurent BAYART - Eric THOMY - Eric LEHMANN - Jean-Claude WORRINGEN - Valérie GUERAULT - Sébastien BOUREL - Julie LINGELSER - Sophie DIEMER - Henri BECKER - Lydie MOUGEL - Hervé DIEBOLD - Jean-Charles WILLM - Philippe ROSER

Étaient absents excusés représentés :

Madame Elisabeth DEISS donne procuration de vote à Madame Doria BOUDJI Monsieur Laurent GUILLO donne procuration de vote à Monsieur Serge KURT Madame Ornella PFEIFFER donne procuration de vote à Madame Béatrice BULOU Monsieur Grégory RICHERT donne procuration de vote à Monsieur Henri BECKER Madame Sylvie RISSE donne procuration de vote à Madame Annick MARTZ-KOERNER

Le quorum étant atteint, Madame Béatrice BULOU, Maire, ouvre la séance

Le Maire:

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte Informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois Transmis au Représentant de l'Etat le 27 novembre 2025 Publié sur le site internet de la commune le 27 novembre 2025 Le Maire, Béatrice BULOU



Envoyé en préfecture le 27/11/2025

Reçu en préfecture le 27/11/2025

Publié le



ID: 067-216703090-20251124-DEL20251124PV06-DE

6. Finances: créances éteintes

Conseillers élus : 27 Conseillers en fonction: 27

Conseillers présents : 22

Conseillers absents: 5

dont 5 avec procuration

Vu l'instruction codificatrice numéro 11-022 du MO du 16 décembre 2011 sur le recouvrement des recettes des collectivités territoriales et des établissements publics locaux,

Vu la décision de la commission de surendettement des particuliers du Bas Rhin en date du 10 juin 2025 portant rétablissement personnel sans liquidation judiciaire d'un débiteur de la commune,

Le Conseil Municipal,

après en avoir délibéré,

- DECIDE de constater l'effacement de dettes pour un montant total de 1 998 €;
- DIT que cette dépense sera imputée, après décision modificative n°3 à l'article 6542, du budget 2025 de la commune.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Par 24 voix Pour

3 Abstentions : Henri BECKER – Lydie MOUGEL - Grégory RICHERT (procuration de vote)

Mundolsheim, le 27 novembre 2025

Le Maire,

Béatrice BULOU

Le secrétaire de séance,

Cathie PETRI